

Comment devenir membre de l'ASEO

Pour devenir membre de l'ASEO, veuillez **imprimer** le présent formulaire et nous le faire parvenir avec votre chèque à l'adresse citée au bas de la page.

Nouveau membre Renouvellement

Date : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville/Prov. : _____

Pays : _____ Code postal : _____

Téléphone : (____) _____ - _____

Courriel : _____

Comment avez-vous entendu parler de l'ASEO? _____

Cotisation annuelle

(au prorata à partir du 1^{er} sept) : 25,00 \$

Don : _____ \$

Montant total du chèque : _____ \$

Merci

À noter : la cotisation annuelle est calculée au prorata à partir du 1^{er} septembre. Veuillez s.v.p. payer le montant correspondant au mois d'inscription.

sep. 25 \$, oct. 23 \$, nov. 21 \$, déc. 19 \$, jan. 17 \$, fév. 15 \$, mars 13 \$, avr. 11 \$, mai 9 \$, juin 7 \$, juil. 5 \$, août 28 \$*.
(*28 \$ pour le mois d'août et pour l'année entière subséquente.)

Veuillez libeller votre chèque ou mandat-poste au nom de:

ASEO
C.P. 33023
Ottawa, ON K2C 3Y9

Si vous nécessitez un reçu de don de bienfaisance pour votre don d'au-delà de 25 \$, veuillez libeller votre chèque ou mandat-poste au nom de « l'ASE Ontario » et y inscrire le mot « don ». Si vous faites un don d'argent comptant, citez-le clairement et demandez un reçu s'il s'agit d'une contribution supérieure à 25 \$.

Numéro d'enregistrement de bienfaisance :
BN 13273-7099 RR0001

Nous vous invitons à vous joindre à nous

Ayez l'obligeance de ne porter aucun produit parfumé ou vêtement imprégné de l'odeur du tabac quand vous assistez aux réunions.

Grâce à vos contributions, l'ASEO peut non seulement vous offrir des services, mais aussi établir des contacts à l'extérieur de l'association. Votre cotisation annuelle vous donne en outre accès au suivant :

- **Abonnement au bulletin *Eco-Sense***, notre bulletin provincial (publié trois fois par année, vous y trouverez, outre des articles intéressants, le calendrier des activités locales).
- **Réunions à l'intention des membres de l'ASEO** ayant lieu 3 ou 4 fois par année (la date, l'heure et le lieu sont publiés dans l'*Eco-Sense* ainsi que sur notre site Web) qui sont ouvertes au grand public.
- **Accès à notre livre de ressources** qui répertorie les magasins et fournisseurs qui vendent des produits sans danger environnemental.
- **Rabais sur des livres au sujet de l'hypersensibilité environnementale.**
- **Rabais dans certains magasins** qui vendent des produits sans danger environnemental.
- **Réunions du conseil administratif :** Réunions mensuelles auxquelles peuvent assister tous les membres de l'association.
- **Liste d'envoi électronique** dynamique par laquelle on peut informer les membres des événements à venir.
- **Le contenu de notre bibliothèque audiovisuelle** est disponible à tous les membres.
- **Accès à de la viande de gibier :** vendue auprès des membres, sujet à la disponibilité.
- **Opportunité de faire du bénévolat** pour aider à avancer notre digne cause.



Notre site Web : www.ehaontario.ca

La liste des membres est confidentielle.

ASE Ontario



Association pour la santé
environnementale de l'Ontario

www.ehaontario.ca

Courriel : helpline@ehaontario.ca

**Ligne directe d'information de l'ASEO :
613-860-2342**

ADRESSE POSTALE :

**ASE Ontario
C.P. 33023
Ottawa, ON K2C 3Y9**

Les sensibilités environnementales.

Qu'est-ce que c'est?

De plus en plus d'individus viennent à développer une variété d'effets indésirables à des agents environnementaux qui sont présents à des niveaux beaucoup inférieurs à ceux considérés comme pouvant nuire à une personne moyenne. On appelle ces réactions atypiques des sensibilités environnementales.

Substances susceptibles de provoquer une réaction :

- Les substances nocives naturelles ou artificielles présentent dans l'air, l'eau et la nourriture ainsi que dans les produits d'entretien ménager, les tissus, les meubles, l'équipement et les fournitures d'hôpital, scolaires ou de bureau, les matériaux de construction et les produits chimiques utilisés ou entreposés à la maison, dans les établissements de soins, à l'école, au bureau ou dans une exploitation agricole ou industrielle et dans les véhicules de transport public; les substances naturelles inhalées, telles que la poussière, les moisissures et les pollens (arbres, plantes, herbe).
- Les éclairages artificiels et les champs électromagnétiques.

Symptômes :

Les symptômes vont du simple malaise à l'incapacité grave, en passant par les troubles chroniques, apparaissent brusquement ou progressivement, tout en affligeant les activités du quotidien, la vie familiale et la carrière.

On peut développer des sensibilités environnementales à n'importe quel âge, même si l'on n'a jamais manifesté d'allergie auparavant.

Le rapport santé-environnement

L'exposition à des substances que l'on trouve couramment autour de soi a été liée à l'apparition de symptômes touchant les organes et appareils suivants :

- **CERVEAU/SYSTÈME NERVEUX CENTRAL** – (symptômes souvent pris à tort pour des symptômes de troubles psychiques) – maux de tête, grande fatigue, vertiges, sautes d'humeur, désorientation, dépression, hyperactivité, pertes de mémoire, convulsions.
- **POUMONS** – infection, toux, respiration sifflante, oppression, difficulté à respirer, asthme.
- **APPAREIL DIGESTIF** – crampes d'estomac, nausée, ballonnement, flatulence, diarrhée/constipation, brûlement, fringales, perte/prise de poids.
- **APPAREIL MUSCULO-SQUELETTIQUE** – raideur, douleurs, crampes, faiblesse, enflure; symptômes "arthritiques".
- **APPAREIL UROGÉNITAL** – besoin urgent ou fréquent d'uriner, crampes, brûlement, démangeaison, infections, perte de libido.
- **BOUCHE** – goût de métal, dessèchement, lèvres gercées, salivation excessive, peau épluchée ou boursouflée..
- **OREILLES/NEZ/GORGE** – infections à répétition, démangeaison, tintement d'oreille, lobes rouges, éternuements, enchifrènement, écoulement nasal, irritation, enrouement, laryngite.
- **YEUX** – gonflement, infection, irritation, larmolement, rougeur; certains troubles de la vue..
- **PEAU** – démangeaison, gerçures, gonflement; froide au toucher; ecchymoses, éruptions cutanées, urticaire.

L'ASEO ne fournit pas d'avis médical.

Comment l'ASEO peut-elle vous aider?

L'ASEO est une filiale d'Association pour la santé environnementale de Canada (ASE Canada). ASE Canada est un organisme national de bienfaisance reconnu qui est mené entièrement par des bénévoles. Elle compte une succursale dans plusieurs villes canadiennes, dont l'ASE Ontario à Ottawa.

Nous nous employons à accomplir ce qui suit :

- faire prendre conscience aux particuliers, aux collectivités, aux écoles, aux entreprises et aux gouvernements des conditions environnementales préjudiciables à la santé;
- trouver des sources d'approvisionnement en nourriture, eau, vêtements, produits de toilette et d'entretien ménager, meubles et matériaux de construction qui contiennent le moins possible de produits chimiques;
- rassembler les individus affectés à l'occasion d'ateliers et de réunions des membres ou du conseil d'administration pour favoriser la communication de renseignements et l'entraide;
- tenir les membres au fait de l'actualité grâce au bulletin *Eco-Sense*, et le site Web : www.ehaontario.ca, où vous trouverez des infos sur les sujets suivants :
 - ▶ les sensibilités environnementales et des questions connexes;
 - ▶ les préoccupations relatives à l'environnement;
 - ▶ l'évaluation de produits (description, fonction, source);
 - ▶ les adaptations nécessaires pour avoir un mode de vie plus sain;
 - ▶ les activités locales et nationales.

Cette brochure est aussi disponible en anglais.



Imprimé sur du papier recyclé.